



NEUVIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Autres questions financières et questions générales

Dispositions financières pour la nomination d'un Représentant spécial du Directeur général pour la coopération avec la Colombie

1. A sa 278^e session (juin 2000), le Conseil d'administration a invité le Directeur général à nommer un Représentant spécial du Directeur général pour la coopération avec la Colombie en vue d'appuyer et de vérifier les mesures prises par le gouvernement et les organisations d'employeurs et de travailleurs pour mettre en œuvre les conclusions de la mission de contacts directs et les recommandations du Comité de la liberté syndicale relatives aux cas en suspens concernant la Colombie.
2. Le Directeur général a décidé de nommer M. Rafael Albuquerque, ancien ministre du Travail de la République dominicaine.
3. Aucun crédit n'est inscrit dans le programme et budget de 2000-01 pour cette nomination qui entraîne des dépenses correspondant aux honoraires, frais de voyage et frais de subsistance du Représentant spécial et aux coûts de ses deux assistants. Ces dépenses sont estimées à environ 290 000 dollars des Etats-Unis pour la période biennale 2000-01, et il est proposé de les financer en premier lieu par des économies réalisées dans la partie I du budget. Si cela ne s'avérait pas possible, le Directeur général proposerait d'autres méthodes de financement à un stade ultérieur de la période biennale.

4. *La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration que les dépenses liées à la nomination du Représentant spécial pour 2000-01, estimées à 290 000 dollars des Etats-Unis, soient financées en premier lieu par des économies réalisées dans la partie I du budget sous réserve que, si cela s'avérait par la suite impossible, le Directeur général propose d'autres méthodes de financement à un stade ultérieur de la période biennale.*

Genève, le 11 octobre 2000.

Point appelant une décision: paragraphe 4.